

Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité et
Droit de l'Environnement





Certificat Avancé

Droits de l'Homme,
Égalité et Droit de
l'Environnement

Modalité: En ligne

Durée: 6 mois

Diplôme: TECH Université Technologique

Heures de cours: 600 h.

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/medecine/diplome-universite/diplome-universite-droits-homme-egalite-droit-environnement

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Direction de la formation

page 12

04

Structure et contenu

page 20

05

Méthodologie

page 32

06

Diplôme

page 40

01

Présentation

Toutes les sociétés doivent aspirer à l'égalité et au respect des Droits de l'homme, ainsi qu'à un environnement propre, sain et durable. Cependant, il existe encore des zones du monde où cette lutte ne pourra aboutir qu'avec la coopération des pays plus développés. Ce programme a été conçu dans le but de former les médecins à ces questions importantes et pertinentes dans la société d'aujourd'hui, afin qu'ils soient en mesure de transférer toutes leurs connaissances aux sociétés les plus démunies.





“

Une population qui est consciente des Droits de l'Homme, de l'Égalité et des Droits Environnementaux est une population plus développée. Inscrivez-vous à notre programme et aidez les sociétés les plus défavorisées à lutter pour acquérir ces Droits"

Les pays en développement ou les pays en conflit ont besoin du soutien des autres sociétés pour parvenir à une croissance équitable et durable. Dans ces endroits, l'aide de professionnels de la santé est très importante, car il s'agit souvent de régions qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour prendre soin de la santé de leurs habitants. Mais il est également essentiel de garantir le respect des Droits de l'Homme, l'Égalité et le Droit de l'Environnement.

C'est pourquoi, à TECH nous avons conçu ce Certificat Avancé très complet qui vise à augmenter la formation des professionnels de la santé dans ce domaine, afin qu'ils soient capables de collaborer avec des ONG ou des institutions publiques et privées travaillant dans des régions ayant des besoins sociaux et économiques, à partir d'une discipline globale et multisectorielle, et en obtenant des bénéfices pour l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

Les Droits de l'Homme et de l'Environnement sont intimement liés, mais il est nécessaire d'analyser les points de connexion entre les deux pour mieux les comprendre. Dans ce cas, il s'agit de l'ordre juridique et de son efficacité à garantir les Droits de l'Homme et le développement durable, qui constituent une condition essentielle pour y parvenir.

Le droit de l'environnement, en revanche, est excessivement axé sur la réglementation du comportement humain normal, en recourant à des outils traditionnels. Même si la résolution de ces problèmes n'est pas facile, il est nécessaire de sensibiliser à la protection de l'environnement et à la durabilité afin de pouvoir protéger l'héritage de nos générations futures.

D'autre part, un accent particulier est mis sur le concept d'égalité qui, bien qu'il ait toujours été lié à la justice, dans le cas des inégalités sociales et économiques, il est associé au statut ou à l'opportunité. L'égalité renvoie donc au concept consistant à faire en sorte que tous les individus puissent avoir accès aux mêmes opportunités.

De plus, comme il s'agit d'une formation 100% en ligne, le médecin pourra combiner l'étude de ce Certificat Avancé complet avec le reste de ses obligations quotidiennes, en choisissant à tout moment où et quand étudier. Une formation de haut niveau qui mènera le professionnel de la santé au plus haut niveau dans son champ d'action.

Ce **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement** contient le programme scientifique le plus complet et le mieux adapté du marché actuel. Les caractéristiques les plus importantes du cours sont:

- ♦ Le développement de cas pratiques présentés par des experts en Coopération Internationale
- ♦ Son contenu graphique, schématique et éminemment pratique fournit des informations scientifiques et pratiques sur les disciplines essentielles à la pratique professionnelle
- ♦ Développements en matière de Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement
- ♦ Des exercices pratiques d'auto-évaluation pour améliorer l'apprentissage
- ♦ Il met l'accent sur les méthodologies innovantes en Coopération Internationale
- ♦ Des cours théoriques, des questions à l'expert, des forums de discussion sur des sujets controversés et un travail de réflexion individuel
- ♦ La possibilité d'accéder aux contenus depuis tout appareil fixe ou portable doté d'une connexion à internet



Une formation hautement didactique créée par les meilleurs experts du domaine, qui vous permettra d'atteindre la réussite professionnelle"

“

Ce Certificat Avancé est sûrement le meilleur investissement que vous puissiez faire dans le choix d'un programme de remise à niveau pour deux raisons: en plus de mettre à jour vos connaissances en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement, vous obtiendrez un diplôme de TECH Université Technologique"

Son corps enseignant comprend des professionnels du domaine de la Coopération Internationale, qui apportent leur expérience professionnelle à cette formation, ainsi que des spécialistes reconnus par des sociétés de premier plan et des universités prestigieuses.

Son contenu multimédia, développé avec les dernières technologies éducatives, permettra au professionnel un apprentissage situé et contextuel, c'est-à-dire un environnement simulé qui fournira un apprentissage immersif programmé pour s'entraîner dans des situations réelles.

La conception de ce programme est basée sur l'Apprentissage par les Problèmes, grâce auquel le médecin devra essayer de résoudre les différentes situations de pratique professionnelle qui se présenteront tout au long du programme. À cette fin, le spécialiste s'appuiera sur un système vidéo interactif innovant, créé par des experts reconnus dans le domaine des Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement, avec une grande expérience.

Augmentez votre confiance dans la prise de décision en actualisant vos connaissances grâce à ce Certificat Avancé.

Profitez de l'occasion pour découvrir les dernières avancées dans ce domaine et les appliquer à votre pratique quotidienne.



02 Objectifs

L'objectif principal du programme est le développement de l'apprentissage théorique et pratique, afin que le médecin soit en mesure de maîtriser de manière pratique et rigoureuse la Coopération Internationale.





“

Ce Certificat Avancé vous permettra d'actualiser vos connaissances, en utilisant les dernières technologies éducatives, afin de contribuer avec qualité et sécurité à la prise de décision"



Objectifs généraux

- ♦ Fournir aux étudiants une formation avancée en Coopération Internationale, à caractère spécialisé et basée sur des connaissances théoriques et pratiques
- ♦ Acquérir et développer les compétences et les aptitudes nécessaires pour se qualifier en tant que professionnel de la Coopération Internationale
- ♦ Fournir des connaissances de base sur le processus de coopération et de développement en se basant sur les dernières avancées politiques sur les processus de durabilité impliqués dans les aspects économiques et sociaux
- ♦ Améliorer les performances professionnelles et développer des stratégies d'adaptation et de résolution des problèmes du monde actuel par la recherche scientifique dans les processus de coopération et de développement
- ♦ Diffuser les fondements du système actuel et développer l'esprit critique et entreprenant nécessaire pour s'adapter aux changements politiques, dans le cadre du droit international



Découvrez les dernières avancées en Coopération Internationale"





Objectifs spécifiques

Module 1. Le développement des personnes: introduction et défis

- ♦ Comprendre l'importance du développement des peuples
- ♦ Prendre conscience des acteurs impliqués dans le développement, des raisons et des conséquences
- ♦ Connaître et clarifier des concepts de base tels que les pauvres et les appauvris
- ♦ Prendre conscience de la situation du monde et du développement
- ♦ Se familiariser avec la structure économique du monde
- ♦ Se familiariser avec les concepts de développement durable, d'objectifs durables, etc. afin d'atteindre leurs buts et objectifs
- ♦ Connaître les théories de base du développement dans ses aspects économiques, sociaux, culturels et politiques
- ♦ Connaître le système actuel des relations internationales et des différents acteurs, officiels et non officiels, qui le constituent

Module 2. Droits de l'Homme (DH) et Droit International Humanitaire (DIH)

- ♦ Comprendre, fournir ou collaborer à des activités humanitaires pour les victimes de conflits armés dans le cadre du droit international humanitaire
- ♦ Qualifier les différents types de conflits armés en les distinguant des autres situations de violence armée; identifier et classer les victimes de ces conflits; connaître et assumer le système de protection des victimes, et être en mesure d'appliquer ce système
- ♦ Connaître les limites imposées par le Droit Humanitaire aux combattants en ce qui concerne la conduite des hostilités, le respect des zones, lieux et installations marqués d'un signe de protection, et l'exigence d'un code de conduite concernant les victimes, le personnel médical et religieux, et les organisations humanitaires
- ♦ Identifier les situations et les personnes particulièrement vulnérables dans les conflits armés, en connaissant la protection qui leur est accordée par le Droit International humanitaire
- ♦ Répondre aux situations de crise et d'urgence humanitaire, en évaluant l'urgence de la situation et en planifiant et développant des actions pour y faire face

- ♦ Stimuler la participation des personnes et des groupes avec lesquels sont menées les actions de coopération, en leur permettant d'identifier leurs problèmes et leurs besoins, de conduire leurs processus de changement, d'évaluer leur évolution et à décider de nouvelles voies d'action

Module 3. Égalité et coopération

- ♦ Intérioriser, analyser et comprendre ce que nous entendons par genre, développement et droits des femmes
- ♦ Découvrir le rôle des mouvements féministes dans les processus de progrès et de transformation de la société
- ♦ Réfléchir à des domaines d'application pratiques dans la société sévillane qui peuvent être partagés et extrapolés à d'autres réalités
- ♦ Promouvoir le travail en équipes professionnelles, en profitant de ses avantages comme espace de réflexion, d'orientation de la pratique de coopération au développement et comme instrument d'analyse des situations et de conception d'alternatives de travail et d'intervention
- ♦ Intervenir dans une perspective de genre dans la coopération internationale au développement

Module 4. Droits environnementaux

- ♦ Sensibiliser aux concepts de base liés à l'environnement
- ♦ Connaître l'interrelation entre tous les éléments de l'environnement et la façon dont ils s'influencent mutuellement
- ♦ Reconnaître les différents types de pollution et la façon dont ils affectent l'environnement
- ♦ Analyser la réglementation et la législation en vigueur dans ce domaine
- ♦ Intégrer de manière transversale les notions de durabilité et de soutenabilité environnementale et écologique dans les projets et les actions de coopération
- ♦ Connaître le lien entre la migration et le développement des pays d'origine et de destination
- ♦ Comprendre les processus migratoires de refuge et d'asile au niveau mondial et les différentes politiques et actions qui sont menées dans le domaine de la coopération au développement avec ces groupes

03

Direction de la formation

Le corps enseignant du programme comprend des experts de premier plan en Coopération Internationale pour le Développement, qui apportent à cette formation l'expérience de leur travail. De plus, d'autres experts au prestige reconnu participent à sa conception et à sa préparation, complétant ainsi le programme de manière interdisciplinaire.



“

Les plus grands professionnels du domaine se sont réunis pour vous enseigner les dernières avancées en Coopération Internationale pour le Développement”

Directeur invité international

Piotr Sasin est un expert international qui possède une expérience de la gestion des organisations à but non lucratif, spécialisé dans l'aide humanitaire, la résilience et la coopération internationale pour le développement des populations. En effet, il a travaillé dans des environnements complexes et difficiles, aidant les communautés touchées par les conflits, les déplacements et les crises humanitaires. En outre, son intérêt pour les innovations sociales et la planification participative lui a permis de mettre en œuvre des solutions à long terme dans des zones vulnérables, améliorant ainsi considérablement les conditions de vie.

Il a également occupé des postes clés en tant que Directeur de la Réponse aux Crises de Réfugiés chez CARE, où il a mené des initiatives humanitaires pour soutenir les personnes déplacées dans différentes régions. Il a également travaillé comme Directeur National à People in Need, responsable de la coordination des programmes de développement communautaire et de réponse rapide aux situations d'urgence. Enfin, son rôle de Représentant National à la Fondation Terre des Hommes lui a permis de gérer des projets axés sur la protection de l'enfance.

Par conséquent, au niveau international, il a été reconnu pour sa capacité à gérer des projets de grande envergure dans le domaine de la coopération internationale au développement, en collaborant avec des gouvernements, des ONG et des agences multilatérales dans diverses régions. Son leadership a également été déterminant dans la promotion de la résilience des communautés touchées par les catastrophes, en favorisant l'autonomisation locale par le biais de la planification urbaine et du développement durable. Il a ainsi été salué pour l'attention qu'il porte à l'atténuation des conflits et pour sa capacité à établir des partenariats stratégiques.

Piotr Sasin possède une solide formation universitaire : il est titulaire d'un Master en Planification Urbaine et Développement Régional, ainsi que d'une Licence en Ethnologie et Culture Anthropologique, tous deux obtenus à l'Université de Varsovie, en Pologne. Ses recherches se sont donc concentrées sur la coopération internationale et la planification durable dans les contextes de crise humanitaire.



M. Sasin, Piotr

- Directeur de la Réponse aux Crises de Réfugiés chez CARE, Varsovie, Pologne
- Directeur de Pays à People in Need
- Représentant National à la Fondation Terre des Hommes
- Responsable de Programme chez Habitat pour l'Humanité Pologne
- Master en Planification Urbaine et Développement Régional, Université de Varsovie
- Licence en Ethnologie et Culture Anthropologique, Université de Varsovie

“

Grâce à TECH, vous pourrez apprendre avec les meilleurs professionnels du monde”

Directrice Invitée



Mme. Rodríguez Pajares, Carmen

- ♦ Licence en Philosophie et Sciences de l'Éducation, UCM
- ♦ Experte en Évaluation Éducative à l'OEI
- ♦ Experte en Indicateurs et Statistiques à l'UNED
- ♦ Experte en Coopération au Développement dans le Domaine de l'Éducation de l'Université de Barcelone
- ♦ Spécialiste en Gestion des Connaissances
- ♦ Fonctionnaire de Carrière

Codirection



Mme. Romero Mateos, María del Pilar

- ♦ Éducatrice Sociale
- ♦ Experte Universitaire dans le cadre de la Coopération Internationale pour le Développement
- ♦ Chargé de cours sur la formation à l'emploi
- ♦ Chargé de l'égalité des sexes
- ♦ Auteure et collaboratrice de projets éducatifs à Abile Educativa



Professeurs

Mme. Sánchez Garrido, Araceli

- ♦ Diplôme de Géographie et d'Histoire, avec une spécialisation en Anthropologie et Ethnologie de l'Amérique Université Complutense de Madrid
- ♦ Chef adjointe de la Coopération Culturelle, Département de la Coopération et de la Promotion Culturelle, Direction des Relations Culturelles et Scientifiques Depuis 2013
- ♦ Responsable de l'application du Guide de l'AECID pour l'intégration de la diversité culturelle et de son application aux projets de coopération au développement menés par l'Agence
- ♦ Membre de la Faculté des Conservateurs de Musée au Museo de América de Madrid jusqu'en 2007, en tant que chef du département d'Ethnologie, date à laquelle elle est passée au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération
- ♦ Chargé de cours pour le Master en Gestion Culturelle de l'Université Carlos III de Madrid et participant à de nombreux cours de formation en Amérique latine et en Espagne
- ♦ Chargé de cours d'été à l'Université Complutense de Madrid

M. Cano Corcuera, Carlos

- ♦ Diplôme de Biologie, avec une spécialisation en Zoologie
- ♦ Licence en Écologie Animale
- ♦ Spécialiste en Planification et Gestion des Interventions de Coopération pour le Développement par l'UNED
- ♦ Cours de Spécialisation en Coopération Internationale; Identification, Formulation et Suivi des Projets de Coopération; Aide Humanitaire; Égalité des Chances; Négociations Internationales; Planification dans une perspective de genre; Gestion pour des Résultats de Développement; Intégration du Handicap dans les Projets de Coopération; Coopération Déléguée de l'Union Européenne, etc.
- ♦ Il exerce sa profession dans différents domaines de la Coopération Internationale, principalement en Amérique latine

Mme. Flórez Gómez, Mercedes

- ♦ Licence en Histoire et Géographie à l'Université Complutense de Madrid
- ♦ MSC en Responsabilité Sociale des Entreprises Université de Salamanca
- ♦ MSC en Information et Documentation Université Antonio de Nebrija, Espagne, et Université College of Wales, UK
- ♦ Diplôme Avancé en Coopération Sud, FLACSO
- ♦ Spécialiste des Inégalités, Coopération et Développement Institut Universitaire de Développement et de coopération, Université Complutense, Madrid
- ♦ Spécialiste en Planification et Gestion des Projets de Coopération pour le Développement en Éducation, en Science et Culture (OEI)
- ♦ Diplôme en Action Humanitaire - Institut d'Etudes sur les Conflits et l'Action Humanitaire (IECAH)
- ♦ Directrice des Centres de Formation de la Coopération Espagnole en Uruguay
- ♦ Plus de 20 ans d'expérience dans des institutions publiques liées à la coopération au développement, tant pour l'Ibéro-Amérique que pour l'Amérique Latine, me consacrant au renforcement institutionnel pour la gestion des politiques publiques par la formation et la gestion des connaissances pour le développement

Mme. Cristina Córdoba

- ♦ Infirmière
- ♦ Formation et expérience dans des projets de Coopération Internationale pour le Développement
- ♦ Cofondatrice et participante au projet PalSpain
- ♦ Fondatrice de l' Association: Asociación Juvenil APUMAK, Madrid





Mme. Ramos Rollon, Marisa

- ♦ Maître de Conférences en Sciences Politiques et Administration à l'Université Complutense de Madrid
- ♦ Conseiller en matière de coopération au Développement auprès du Vice-Recteur des Relations Internationales et de la Coopération de l'Université Complutense de Madrid
- ♦ Chercheuse axée sur les domaines des politiques et institutions publiques en Amérique Latine et sur les questions de gouvernance démocratique et de politiques de développement, spécifiquement liées à la connexion entre les politiques publiques et l'Agenda 2030
- ♦ Chargé de cours pour la Licence en Sciences Politiques, où il a enseigné ces dernières années des sujets tels que la Politique Comparée, le Système Politique Espagnol et les Systèmes Politiques en Amérique Latine
- ♦ Chargé de Master en Transparence et Politiques de Gouvernance et Leadership Politique, dans le Master en Leadership Politique, tous deux à l'UCM et dans le Master en Relations Amérique Latine-UE à l'Université d'Alcalá
- ♦ Directrice du Cours à l'École Complutense sur les Politiques Publiques et l'Agenda 2030

04

Structure et contenu

La structure des contenus a été conçue par une équipe de professionnels issus des meilleurs universités, conscients de la pertinence d'une formation innovante et engagés dans un enseignement de qualité grâce aux nouvelles technologies éducatives.

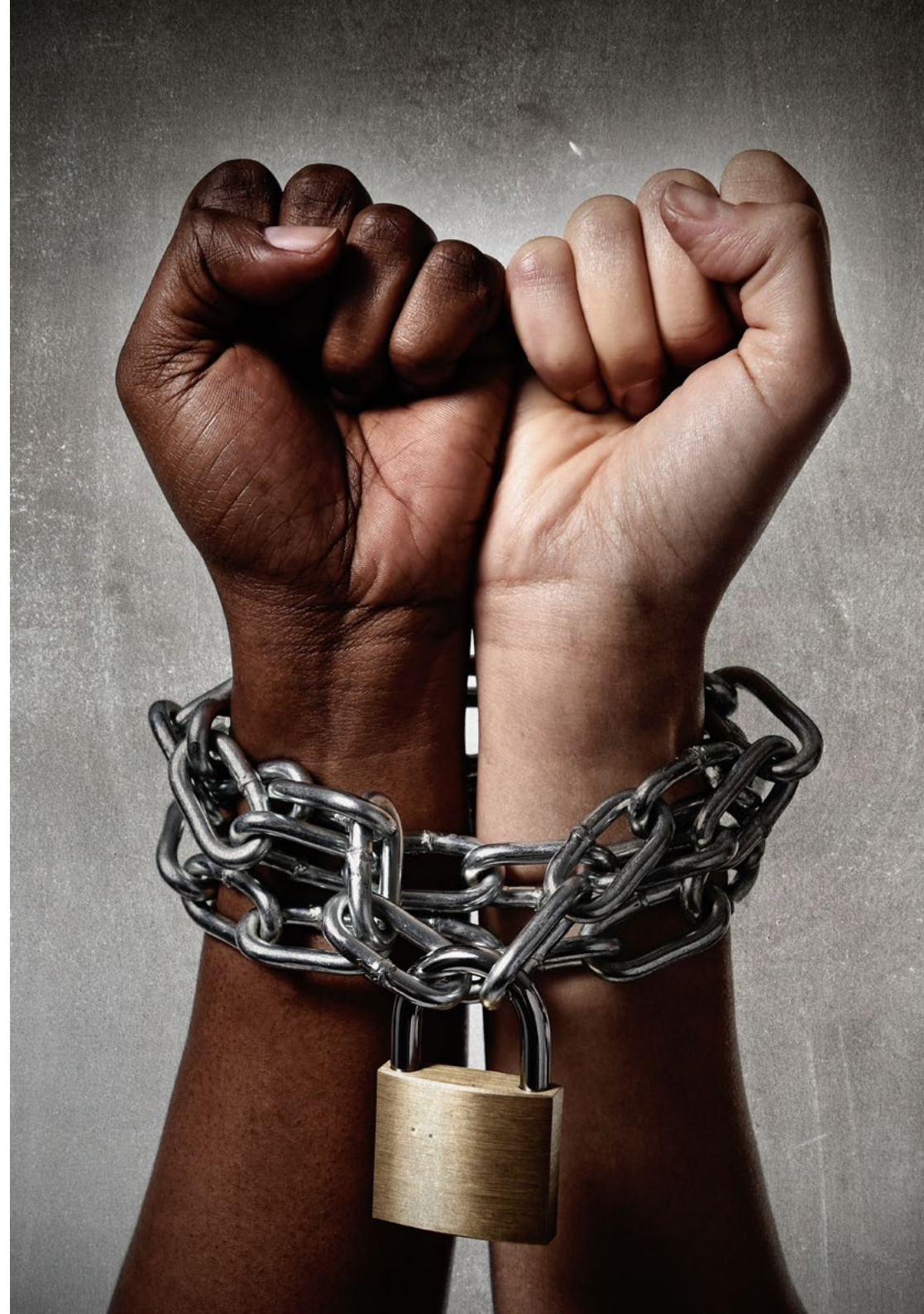


“

Un programme d'enseignement très complet, structuré en unités didactiques développés pour un apprentissage efficace et compatible avec votre vie personnelle et professionnelle"

Module 1. Le développement des personnes: introduction et défis

- 1.1. Le développement
 - 1.1.1. Introduction
 - 1.1.2. Qu'est-ce que le développement?
 - 1.1.3. Théories sociologiques pour le développement
 - 1.1.3.1. Le développement par la modernisation
 - 1.1.3.2. Le développement par la dépendance
 - 1.1.3.3. Théorie du Développement Néo-Institutionnel
 - 1.1.3.4. Le développement par la démocratie
 - 1.1.3.5. Théorie du développement de l'identité culturelle
 - 1.1.4. Acteurs impliqués dans le développement
 - 1.1.4.1. Selon la manière dont elle est canalisée, l'aide peut être
 - 1.1.4.2. Selon la forme
 - 1.1.5. Pays pauvres ou appauvris
 - 1.1.5.1. Qu'entend-on par "appauvris"?
 - 1.1.6. Développement économique, social et durable
 - 1.1.7. PNUD
 - 1.1.8. Bibliographie
- 1.2. Pouvoir, dynamiques et acteurs dans la société internationale
 - 1.2.1. Introduction
 - 1.2.2. Éléments de pouvoir
 - 1.2.3. L'entreprise internationale
 - 1.2.4. Les modèles de la Société Internationale
 - 1.2.4.1. Statistique
 - 1.2.4.2. Dynamique
 - 1.2.4.3. Global
 - 1.2.5. Caractéristiques de la Société Internationale
 - 1.2.5.1. C'est une entreprise de référence mondiale
 - 1.2.5.2. Elle se distingue de la société interétatique
 - 1.2.5.3. La société internationale requiert une dimension relationnelle
 - 1.2.5.4. La société internationale bénéficie d'un ordre commun
 - 1.2.6. Structure sociale de la société



- 1.2.7. Structure de la Société Internationale
 - 1.2.7.1. Extension spatiale
 - 1.2.7.2. Diversification structurelle
 - 1.2.7.3. La dimension culturelle de la société internationale
- 1.2.8. La polarisation de la Société Internationale
 - 1.2.8.1. Concept
- 1.2.9. Degré d'institutionnalisation de la Société Internationale
- 1.2.10. Bibliographie
- 1.3. Le libre échange
 - 1.3.1. Introduction
 - 1.3.2. Interdépendance inégale entre les pays
 - 1.3.3. Entreprises Transnationales
 - 1.3.3.1. Qu'est ce que c'est?
 - 1.3.4. Situation actuelle des échanges commerciaux
 - 1.3.4.1. Les transnationales et le libre échange
 - 1.3.5. L'OMC
 - 1.3.5.1. Concept
 - 1.3.5.2. Aperçu de l'histoire
 - 1.3.5.3. Les activités de l'OMC s'articulent autour de trois piliers
 - 1.3.6. Tournées, conférences et lobbying
 - 1.3.7. Des Relations Commerciales Équitables
 - 1.3.8. La CONGDE
 - 1.3.8.1. Propositions de la CONGNE
 - 1.3.9. Responsabilité Sociale des Entreprises
 - 1.3.10. Un pacte international
 - 1.3.11. Le Commerce Équitable
 - 1.3.11.1. Définition internationale
 - 1.3.12. Bibliographie
- 1.4. Développement Durable et Éducation
 - 1.4.1. Introduction
 - 1.4.2. Éducation au Développement Durable et éducation pour le Développement Durable
 - 1.4.2.1. Principales différences
 - 1.4.3. Durabilité
 - 1.4.3.1. Concept
 - 1.4.4. Développement durable
 - 1.4.4.1. Concept
 - 1.4.5. Composantes du Développement Durable
 - 1.4.6. Principes du Développement Durable
 - 1.4.7. Éducation pour le Développement Durable (EDD)
 - 1.4.7.1. Définition
 - 1.4.8. Histoire de l'Éducation au Développement Durable
 - 1.4.8.1. Concept
 - 1.4.9. Réorienter l'Éducation
 - 1.4.10. Lignes directrices pour le Développement Durable
 - 1.4.11. Bibliographie
- 1.5. Objectifs de développement durable (ODD)
 - 1.5.1. Introduction
 - 1.5.2. Objectifs du Millénaire pour le Développement
 - 1.5.2.1. Contexte
 - 1.5.3. Campagne du Millénaire
 - 1.5.4. Résultats des OMD
 - 1.5.5. Objectifs du Développement Durable
 - 1.5.5.1. Définition
 - 1.5.5.2. Qui est concerné?
 - 1.5.6. Que sont les ODD?
 - 1.5.6.1. Caractéristiques
 - 1.5.7. Différences existantes entre les OMD et les ODD
 - 1.5.8. Agenda du Développement Durable
 - 1.5.8.1. Agenda 2030
 - 1.5.8.2. Les ODD sont-ils juridiquement contraignants?
 - 1.5.9. Suivi de la mise en œuvre des ODD
 - 1.5.10. Bibliographie
- 1.6. Théories sur le développement durable
 - 1.6.1. Introduction
 - 1.6.2. Acteurs du développement

- 1.6.3. Problème de l'Éducation au Développement Durable
 - 1.6.3.1. Compétences
- 1.6.4. L'ONU et son travail de développement
 - 1.6.4.1. Histoire de la ONU
 - 1.6.4.2. L'ONU et la Durabilité
- 1.6.5. Programme 21 Agenda 21 des Nations Unies
 - 1.6.5.1. Objectifs de l'Agenda 21
- 1.6.6. PNUD
 - 1.6.6.1. Histoire du PNUD
 - 1.6.6.2. Objectifs du PNUD
- 1.6.7. Autres théories à l'appui du développement durable
 - 1.6.7.1. Décroissance
- 1.6.8. Théories alternatives au développement durable
 - 1.6.8.1. Écodéveloppement
- 1.6.9. Bibliographie
- 1.7. Société civile, mouvements sociaux et processus de transformation
 - 1.7.1. Introduction
 - 1.7.2. Concept des Mouvements Sociaux
 - 1.7.3. Objectif des Mouvements Sociaux
 - 1.7.4. Structure des Mouvements Sociaux
 - 1.7.5. Définitions par des auteurs de premier plan
 - 1.7.6. Le défi collectif
 - 1.7.7. La recherche d'un objectif commun
 - 1.7.8. Évolution des Mouvements Sociaux
 - 1.7.9. Participation et consolidation de la démocratie
 - 1.7.10. Les principaux mouvements sociaux de ces dernières années en Europe
 - 1.7.11. Bibliographie
- 1.8. Développement Communautaire Participatif
 - 1.8.1. Introduction
 - 1.8.2. Communauté
 - 1.8.2.1. De qui dépend le succès de la Communauté?
 - 1.8.3. Concept de participation
 - 1.8.4. Concept de Développement Communautaire
 - 1.8.5. Définir les caractéristiques du Développement Communautaire
 - 1.8.6. Processus de Réalisation du Développement Communautaire
 - 1.8.6.1. Diagnostic participatif
 - 1.8.6.2. Plan de développement
 - 1.8.6.3. Planification participative
 - 1.8.6.4. Plan de Développement Communautaire
 - 1.8.7. Douze leçons du Développement communautaire Participatif
 - 1.8.8. Facteurs clés
 - 1.8.9. Bibliographie
- 1.9. Indice de Développement Humain
 - 1.9.1. Introduction
 - 1.9.2. Indice de Développement Humain
 - 1.9.2.1. Principes IDH
 - 1.9.2.2. Objectifs du IDH
 - 1.9.2.3. Limites de l'IDH
 - 1.9.2.4. Types d'indicateurs
 - 1.9.3. Caractéristiques du Développement Humain
 - 1.9.4. Méthodologie de calcul de l'IDH
 - 1.9.5. Autres indices de Développement Humain
 - 1.9.5.1. Indice de développement humain ajusté aux inégalités
 - 1.9.5.2. Indice d'inégalité de genre
 - 1.9.5.3. Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)
 - 1.9.6. PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement
 - 1.9.7. Conclusions
 - 1.9.8. Bibliographie
- 1.10. Partenariats locaux pour le développement
 - 1.10.1. Introduction
 - 1.10.2. Qu'est-ce qu'un ONGD?
 - 1.10.3. Mouvements étatiques de développement
 - 1.10.4. Pauvreté Zéro
 - 1.10.4.1. Objectifs
 - 1.10.4.2. Stratégie d'action
 - 1.10.4.3. Les organisations qui la compensent

- 1.10.5. Coordinateur des ONGD España
 - 1.10.5.1. Objectif
 - 1.10.5.2. Plan stratégique
 - 1.10.5.3. Lignes stratégiques
- 1.10.6. Coordinateurs automatiques
- 1.10.7. Groupes d'Action Sociale
- 1.10.8. Bibliographie

Module 2. Droits de l'Homme (DH) et Droit International Humanitaire (DIH)

- 2.1. Droits de l' Homme et Droit International Humanitaire
 - 2.1.1. Introduction
 - 2.1.2. Concept et définition des Droits de l'Homme
 - 2.1.3. Déclaration Universelle des Droits de l' Homme
 - 2.1.3.1. Qu'est-ce que la Déclaration Universelle des Droits de l'homme ?
 - 2.1.3.2. Auteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme
 - 2.1.3.3. Préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme
 - 2.1.3.4. Articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme
 - 2.1.4. Bibliographie
- 2.2. Droit International Humanitaire (DIH)
 - 2.2.1. Qu'est-ce que le Droit International Humanitaire? (DIH)
 - 2.2.2. Les branches du DIH
 - 2.2.3. Convention de Genève et règles fondamentales qui sous-tendent les Conventions de Genève
 - 2.2.4. Champ d'application du Droit International Humanitaire
 - 2.2.4.1. Interdictions et restrictions générales concernant certaines méthodes et certains moyens de guerre
 - 2.2.4.2. Interdictions et restrictions spécifiques
 - 2.2.5. Quand le DIH s'applique-t-il?
 - 2.2.6. Qui le DIH protège-t-il et comment?
 - 2.2.7. Bibliographie
- 2.3. L'ONU et les Droits de l' Homme
 - 2.3.1. L' ONU Organisation des Nations unies
 - 2.3.1.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 2.3.1.2. Histoire de la ONU
 - 2.3.1.3. L'ONU et les Droits de l'Homme
 - 2.3.2. Comment l'ONU protège et promeut-elle et les Droits de l' Homme?
 - 2.3.2.1. Haut Commissaire des Droits de l'Homme
 - 2.3.2.2. Conseil des Droits de l'Homme
 - 2.3.2.3. UNDG- HRM
 - 2.3.2.4. Conseillers spéciaux sur la Prévention du Génocide et la Responsabilité de protéger
 - 2.3.3. Conclusions
 - 2.3.4. Bibliographie
- 2.4. Instruments de protection des Droits de l'Homme des Nations Unies
 - 2.4.1. Introduction
 - 2.4.2. Instruments juridiques qui aident l'ONU à protéger les Droits de l'homme
 - 2.4.2.1. La Charte Internationale des droits de l' Homme
 - 2.4.2.2. Démocratie
 - 2.4.2.3. Autres organes de l'ONU chargés de protéger les Droits de l'homme
 - 2.4.3. Divers organes traitant de différentes questions
 - 2.4.4. Secrétaire général
 - 2.4.5. Opérations de Paix des Nations unies
 - 2.4.6. Commission Juridique et Sociale de la Condition de la Femme
 - 2.4.7. Bibliographie
- 2.5. Droit International des Droits de l' Homme
 - 2.5.1. Introduction
 - 2.5.2. Qu' est ce que le Droit International des Droits de l'Homme
 - 2.5.2.1. Caractéristiques du Droit International des Droits de l'homme
 - 2.5.3. Principales différences entre le Droit International Humanitaire et le Droit International des Droits de l'homme
 - 2.5.4. Crimes contre l'humanité
 - 2.5.4.1. Crimes contre l'humanité à travers l'histoire
 - 2.5.5. Bibliographie

- 2.6. Organisations non-gouvernementales et Droits de l' Homme
 - 2.6.1. Introduction
 - 2.6.1.1. Qu'est-ce qu'un ONGD?
 - 2.6.2. L'ONG et les Droits de l'Homme
 - 2.6.3. Catégories d'ONG de défense des Droits de l'homme
 - 2.6.4. Principales caractéristiques des ONG de défense des Droits de l'homme
 - 2.6.5. Bibliographie
- 2.7. Violations des droits de l'homme dans le monde
 - 2.7.1. Introduction
 - 2.7.2. Cas de violations des Droits de l'homme (DH) par article
 - 2.7.2.1. Article 3: Droit de vivre en liberté
 - 2.7.2.2. Article 4: Pas d'esclavage
 - 2.7.2.3. Article 5: Pas de torture
 - 2.7.2.4. Article 13: Liberté de circulation
 - 2.7.2.5. Article 18: Liberté de pensée
 - 2.7.2.6. Article 19: Liberté d'expression
 - 2.7.2.7. Article 21: Droit à la démocratie
 - 2.7.3. Bibliographie
- 2.8. Droits Humains Environnementaux
 - 2.8.1. La protection de l'environnement en tant que droit de l'homme
 - 2.8.2. L'environnement a-t-il des droits?
 - 2.8.3. L'évolution des Droits de l'homme face aux cas sans droits
 - 2.8.4. Droits de la nature Évolution
 - 2.8.4.1. Déclaration d'intention Rapporteur spécial
 - 2.8.5. Droit de l'environnement
 - 2.8.5.1. PNUMA Programme des Nations Unies pour le Développement
 - 2.8.6. Bibliographie
- 2.9. ONG des Droits de l'homme
 - 2.9.1. Introduction

- 2.9.2. Liste d'ONG du travail de défense des Droits de l'homme
 - 2.9.2.1. 1 kilo d'aide
 - 2.9.2.2. B. Soleil d'Afrique
 - 2.9.2.3. Aasara
 - 2.9.2.4. Action andine
 - 2.9.2.5. Action de Solidarité Mondiale
 - 2.9.2.6. Action Verapaz
 - 2.9.2.7. ADANE Amics per al Desenvolupament a l'Àfrica Negra
- 2.9.3. Bibliographie

Module 3. Égalité et coopération

- 3.1. Genre et coopération
 - 3.1.1. Introduction
 - 3.1.2. Concepts clés
 - 3.1.2.1. Questions de genre à prendre en compte
 - 3.1.3. L'autonomisation
 - 3.1.3.1. Introduction
 - 3.1.3.2. Concept d'autonomisation
 - 3.1.3.3. Qu'est-ce que l'autonomisation?
 - 3.1.3.4. Brève référence historique à l'autonomisation
 - 3.1.4. Le mouvement des femmes dans le monde
 - 3.1.4.1. Concept
 - 3.1.4.2. Une brève histoire du féminisme dans le monde
 - 3.1.5. Bibliographie
- 3.2. Évolution historique des mouvements féministes Principaux courants
 - 3.2.1. Introduction
 - 3.2.1.1. Antécédents historiques
 - 3.2.2. Les précurseurs du mouvement féministe
 - 3.2.3. Les suffragettes aux États-Unis et en Europe
 - 3.2.4. Le suffragisme en Amérique latine
 - 3.2.5. Le féminisme en tant que mouvement social ou nouveau féminisme

- 3.2.6. Le féminisme contemporain
 - 3.2.6.1. Les féminismes du 21^{ème} siècle
 - 3.2.6.2. Évolution des principaux mouvements féministes
- 3.2.7. Bibliographie
- 3.3. Patriarcats régionaux et mouvements de défense de la femme
 - 3.3.1. Patriarcat
 - 3.3.1.1. Introduction
 - 3.3.1.2. Le concept de patriarcat
 - 3.3.1.3. Le concept de matriarcat
 - 3.3.1.4. Principales caractéristiques du patriarcat dans le monde
 - 3.3.2. Mouvements féminins historiques influents dans le monde
 - 3.3.2.1. Évolution des Droits de la Femme
 - 3.3.2.1.1. Première convention sur les Droits de la Femme
 - 3.3.2.1.2. Journée internationale de la femme : une journée pour les femmes
 - 3.3.2.1.3. Médecine contre les mutilations génitales féminines
 - 3.3.2.1.4. Révolte des femmes à Aba
 - 3.3.2.1.5. Le monde du travail en mutation
 - 3.3.2.1.6. Au travail et en grève, avec force
 - 3.3.2.1.7. Naissance des Nations unies
 - 3.3.2.1.8. Aux femmes du monde entier
 - 3.3.2.1.9. Les papillons inoubliables
 - 3.3.2.1.10. Militants, unissez-vous
 - 3.3.2.1.11. CEDAW
 - 3.3.2.1.12. Déclaration sur l'élimination de la violence contre la Femme
 - 3.3.2.1.13. Programme d'action de la CIPD
 - 3.3.2.1.14. Déclaration et Programme d'Action de Beijing
 - 3.3.2.1.15. Résolution 1325 du Conseil de Sécurité
 - 3.3.2.1.16. Déclaration du Millénaire des Nations Unies
 - 3.3.2.1.17. Action collective pour la paix
 - 3.3.2.1.18. Le Gulabi Gang : justice pour les femmes
 - 3.3.2.1.19. Remettre en cause le statu quo
 - 3.3.3. Bibliographie
- 3.4. La division du travail : arrangements traditionnels et dynamiques contemporaines
 - 3.4.1. Introduction
 - 3.4.2. La division sexuelle du travail
 - 3.4.2.1. Contraintes intrinsèques et extrinsèques à la participation des femmes au marché du travail
 - 3.4.2.2. Ségrégation verticale et horizontale des femmes dans le travail rémunéré
 - 3.4.2.3. Masculinités et travail rémunéré
 - 3.4.3. La répartition du travail entre hommes et femmes
 - 3.4.4. Féminisation de la pauvreté
 - 3.4.5. Données sur la participation au marché du travail, l'écart entre les sexes et les différentes formes d'insertion sur le marché du travail
 - 3.4.5.1. Indicateurs
 - 3.4.5.2. Femmes salariées par branche d'activité
 - 3.4.5.3. Employées par type de profession
 - 3.4.5.4. Employées par statut professionnel
 - 3.4.5.5. Employées par type d'emploi
 - 3.4.6. Bibliographie
- 3.5. Politiques des soins et économie
 - 3.5.1. Prendre soin de la vie
 - 3.5.2. Effets sur la vie des femmes
 - 3.5.2.1. Valeur associée au travail non rémunéré dans la sphère domestique et autres tâches
 - 3.5.2.2. Concept de conciliation
 - 3.5.2.3. Mesures adoptées pour parvenir à la conciliation
 - 3.5.3. Activités de soins et tâches ménagères Les enfants qui fréquentent les centres d'éducation et de soins Les ménages avec des personnes dépendantes
 - 3.5.3.1. Fréquence hebdomadaire des activités de soins et des tâches ménagères L'Espagne et l'UE-28
 - 3.5.3.2. Heures hebdomadaire des activités de soins et des tâches ménagères
 - 3.5.3.3. Personnes âgées de 16 ans et plus s'occupant de personnes dépendantes (par âge et par sexe)
 - 3.5.4. Nouvelles masculinités
 - 3.5.5. Bibliographie

- 3.6. Genre et migration
 - 3.6.1. Causes et situation globale des migrations
 - 3.6.2. Évolution historique de la migration
 - 3.6.3. Phénomène de féminisation de la migration
 - 3.6.4. Caractéristiques de flux migratoires du point de vue du genre
 - 3.6.5. Les effets des processus migratoires sur les femmes
 - 3.6.6. Conclusion
 - 3.6.7. Stratégie de migration sensible au genre
 - 3.6.8. Bibliographie
- 3.7. Le Système de Coopération Internationale au Développement dans une perspective de genre
 - 3.7.1. Introduction
 - 3.7.2. Le système de coopération internationale au développement
 - 3.7.2.1. Objectifs de la coopération internationale espagnole au développement
 - 3.7.2.2. Politiques et instruments de la coopération internationale au développement dans une perspective de genre
 - 3.7.2.3. Lignes stratégiques de travail dans dans l'approche de Genre dans la Coopération Internationale pour le Développement
 - 3.7.3. Genre et Advocacy
 - 3.7.4. Genre et développement
 - 3.7.5. Planification sensible au genre
 - 3.7.5.1. Lignes directrices pour les processus de planification
 - 3.7.6. Cadres de partenariat par pays (MAP) et outils de coopération espagnols disponibles
 - 3.7.7. Directives pour l'intégration
 - 3.7.7.1. Listes de contrôle
 - 3.7.7.2. Listes de contrôle de la phase 1. Étape 0
 - 3.7.8. Bibliographie
- 3.8. Politiques Publiques dans une perspective de genre
 - 3.8.1. Introduction
 - 3.8.2. Économie du développement
 - 3.8.2.1. Bases économiques du développement
 - 3.8.2.2. Définition de l'économie du développement
 - 3.8.2.3. Évolution de l'économie du développement
 - 3.8.3. Économie de genre
 - 3.8.4. Politiques publiques dans une perspective de genre
 - 3.8.5. Méthodologie de budgétisation sensible liée au genre
 - 3.8.6. Indices de développement humain liés au genre
 - 3.8.6.1. Concept
 - 3.8.6.2. Paramètres de l'indice de développement humain
 - 3.8.7. Bibliographie
- 3.9. La perspective du Genre dans la Coopération Internationale du Développement
 - 3.9.1. Le genre dans la Coopération Internationale Évolution historique
 - 3.9.2. Concepts de base
 - 3.9.2.1. Égalité des sexes
 - 3.9.2.2. Équité entre les sexes
 - 3.9.2.3. Identité de genre
 - 3.9.2.4. Masculinités
 - 3.9.2.5. Patriarcat
 - 3.9.2.6. La division sexuelle du travail
 - 3.9.2.7. Rôles de genre
 - 3.9.2.8. Approche sectorielle
 - 3.9.2.9. Approche transversale
 - 3.9.2.10. Besoins pratiques
 - 3.9.2.11. Intérêts stratégiques en matière de genre
 - 3.9.3. Pourquoi est-il important d'intégrer la dimension de genre dans les processus de développement ?
 - 3.9.4. Décalogue pour la transversalisation de l'approche du genre
 - 3.9.5. Indicateurs de genre
 - 3.9.5.1. Concept
 - 3.9.5.2. Domaines dans lesquels les indicateurs peuvent être traités
 - 3.9.5.3. Caractéristiques des Indicateurs en matière de genre
 - 3.9.5.4. Objectif des indicateurs de genre
 - 3.9.6. Bibliographie

Module 4. Droits environnementaux

- 4.1. Droit de l'environnement
 - 4.1.1. Introduction
 - 4.1.2. Qu'est-ce que c'est?
 - 4.1.3. Qu'est-ce que le Droit Environnemental?
 - 4.1.4. Caractéristiques du Droit Environnemental
 - 4.1.5. Nature juridique
 - 4.1.6. Contexte
 - 4.1.7. Histoire
 - 4.1.8. Objectif du Droit Environnemental
 - 4.1.8.1. Sources
 - 4.1.9. Principes
 - 4.1.10. Objectifs
- 4.2. Droits environnementaux
 - 4.2.1. Ce que nous entendons par environnement?
 - 4.2.2. Quels sont nos droits Environnementaux?
 - 4.2.2.1. Quels sont les Droits Environnementaux?
 - 4.2.3. Droit à un environnement sain
 - 4.2.4. Droit d'accès à l'information
 - 4.2.5. Droit de participation à la gestion de l'environnement
 - 4.2.6. Droit d'accès à la justice environnementale
 - 4.2.7. Principes généraux du droit de l'environnement
 - 4.2.8. Conférences et accords internationaux
 - 4.2.8.1. Stockholm 1972
 - 4.2.8.2. Rio de Janeiro 1992
 - 4.2.9. Normes de protection des droits environnementaux
 - 4.2.10. Conclusion
- 4.3. Obligations en matière de droit Environnemental
 - 4.3.1. Introduction
 - 4.3.2. Quels sont les devoirs environnementaux?
 - 4.3.2.1. Définition et concept
 - 4.3.3. Quels sont les Droits Environnementaux?
 - 4.3.4. Devoir de conservation de l'environnement
 - 4.3.5. Obligation de respecter les réglementations environnementales
 - 4.3.6. Obligation de surveillance publique
 - 4.3.7. Obligation d'informer
 - 4.3.8. Obligation pour dommages environnementaux
 - 4.3.9. Conclusions
- 4.4. Participation des citoyens à la protection de l'environnement
 - 4.4.1. Introduction
 - 4.4.2. Surveillance environnemental participatif
 - 4.4.2.1. Introduction
 - 4.4.2.2. Concept du suivi
 - 4.4.2.3. Qu'est-ce que la surveillance environnementale participative?
 - 4.4.2.4. À quoi cela sert-il?
 - 4.4.2.5. Qui peut participer?
 - 4.4.2.6. Plan participatif de surveillance de l'environnement
 - 4.4.2.7. Zone d'influence d'un projet ou d'une activité
 - 4.4.2.8. Les étapes de la Surveillance environnementale participative
 - 4.4.2.9. Les phases
- 4.5. Programme des Nations Unies pour l' Environnement PNUE
 - 4.5.1. Introduction
 - 4.5.2. Définition et concept
 - 4.5.3. Objectifs du PNUE
 - 4.5.3.1. Objectif général
 - 4.5.4. Histoire et évolution
 - 4.5.4.1. Où et quand le PNUE est né?
 - 4.5.5. La mission du PNUE
 - 4.5.6. Activités

- 4.5.7. Localisation du PNUE
 - 4.5.7.1. Sur le plan national et international
- 4.5.8. Quatrième programme de développement de Montevideo et examen périodique du Droit de l' Environnement
 - 4.5.8.1. Concept, objectifs et but
- 4.5.9. Conclusion
- 4.6. Changement environnemental mondial et changement climatique
 - 4.6.1. Introduction
 - 4.6.2. Environnement mondial
 - 4.6.2.1. Concept
 - 4.6.3. Changement climatique
 - 4.6.3.1. Concept
 - 4.6.4. Évolution de la théorie du changement climatique
 - 4.6.5. Changement environnemental mondial
 - 4.6.5.1. Passé et présent
 - 4.6.6. Caractéristiques des changements environnementaux mondiaux
 - 4.6.6.1. Évolution du niveau de la mer
 - 4.6.7. Conséquences des changements environnementaux mondiaux
 - 4.6.8. Dangers, risques et vulnérabilité future
 - 4.6.9. Changement climatique et impact sur l'agriculture
 - 4.6.10. Stratégies et dilemmes de survie
 - 4.6.10.1. Migration
- 4.7. Les droits environnementaux dans le monde
 - 4.7.1. Introduction
 - 4.7.2. Pays luttant pour les droits environnementaux
 - 4.7.3. Équateur
 - 4.7.4. España
 - 4.7.5. Mexique
 - 4.7.6. Pérou
 - 4.7.7. Le développement durable
 - 4.7.7.1. Concept
 - 4.7.8. Histoire et évolution
 - 4.7.9. L'optique du Développement Durable (DD)
 - 4.7.10. Loi générale sur le Développement Durable des Forêts
 - 4.7.10.1. Description
 - 4.7.10.2. Objectif





“

*Une expérience éducative unique,
clé et décisive pour stimuler votre
développement professionnel”*

05

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***le Relearning***.

Ce système d'enseignement s'utilise, notamment, dans les Écoles de Médecine les plus prestigieuses du monde. De plus, il a été considéré comme l'une des méthodologies les plus efficaces par des magazines scientifiques de renom comme par exemple le ***New England Journal of Medicine***.



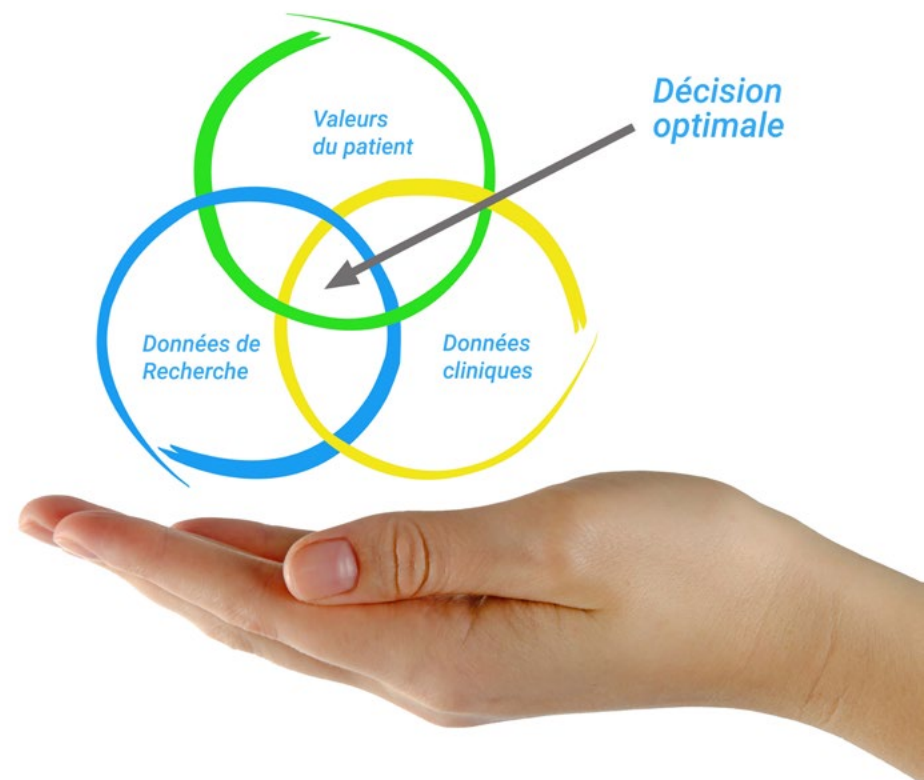
“

Découvrez le Relearning, un système qui laisse de côté l'apprentissage linéaire conventionnel au profit des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui a prouvé son énorme efficacité, notamment dans les matières dont la mémorisation est essentielle"

À TECH, nous utilisons la méthode des cas

Face à une situation donnée, que doit faire un professionnel? Tout au long du programme, vous serez confronté à de multiples cas cliniques simulés, basés sur des patients réels, dans lesquels vous devrez enquêter, établir des hypothèses et finalement résoudre la situation. Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'efficacité de cette méthode. Les spécialistes apprennent mieux, plus rapidement et plus durablement dans le temps.

Avec TECH, vous ferez l'expérience d'une méthode d'apprentissage qui révolutionne les fondements des universités traditionnelles du monde entier.



Selon le Dr Gérvas, le cas clinique est la présentation commentée d'un patient, ou d'un groupe de patients, qui devient un "cas", un exemple ou un modèle illustrant une composante clinique particulière, soit en raison de son pouvoir pédagogique, soit en raison de sa singularité ou de sa rareté. Il est essentiel que le cas soit ancré dans la vie professionnelle actuelle, en essayant de recréer les conditions réelles de la pratique professionnelle du médecin.

“

Saviez-vous que cette méthode a été développée en 1912 à Harvard pour les étudiants en Droit? La méthode des cas consiste à présenter aux apprenants des situations réelles complexes pour qu'ils s'entraînent à prendre des décisions et pour qu'ils soient capables de justifier la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme une méthode d'enseignement standard à Harvard"

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre réalisations clés:

1. Les étudiants qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale au moyen d'exercices pour évaluer des situations réelles et appliquer leurs connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques ce qui permet à l'étudiant de mieux s'intégrer dans le monde réel.
3. Grâce à l'utilisation de situations issues de la réalité, on obtient une assimilation plus simple et plus efficace des idées et des concepts.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort fourni devient un stimulus très important pour l'étudiant, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps consacré à travailler les cours.



Relearning Methodology

TECH renforce l'utilisation de la méthode des cas avec la meilleure méthodologie d'enseignement 100% en ligne du moment: Relearning.

Cette université est la première au monde à combiner des études de cas cliniques avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, combinant un minimum de 8 éléments différents dans chaque leçon, ce qui constitue une véritable révolution par rapport à la simple étude et analyse de cas.

Le professionnel apprendra à travers des cas réels et la résolution de situations complexes dans des environnements d'apprentissage simulés. Ces simulations sont développées à l'aide de logiciels de pointe qui facilitent l'apprentissage immersif.



À la pointe de la pédagogie mondiale, la méthode Relearning a réussi à améliorer le niveau de satisfaction globale des professionnels qui terminent leurs études, par rapport aux indicateurs de qualité de la meilleure université en (Columbia University).

Grâce à cette méthodologie, nous, formation plus de 250.000 médecins avec un succès sans précédent dans toutes les spécialités cliniques, quelle que soit la charge chirurgicale. Notre méthodologie d'enseignement est développée dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre plus facilement et de manière plus productive tout en vous impliquant davantage dans votre spécialisation, en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant les opinions: une équation directe vers le succès.

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire mais il se déroule en spirale (nous apprenons, désapprenons, oublions et réapprenons). Par conséquent, ils combinent chacun de ces éléments de manière concentrique.

Selon les normes internationales les plus élevées, la note globale de notre système d'apprentissage est de 8,01.



Dans ce programme, vous aurez accès aux meilleurs supports pédagogiques élaborés spécialement pour vous:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH online. Tout cela, élaboré avec les dernières techniques afin d'offrir des éléments de haute qualité dans chacun des supports qui sont mis à la disposition de l'apprenant.



Techniques et procédures chirurgicales en vidéo

TECH rapproche les étudiants des dernières techniques, des dernières avancées pédagogiques et de l'avant-garde des techniques médicales actuelles. Tout cela, à la première personne, expliqué et détaillé rigoureusement pour atteindre une compréhension complète et une assimilation optimale. Et surtout, vous pouvez les regarder autant de fois que vous le souhaitez.



Résumés interactifs

Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Bibliographie complémentaire

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Études de cas dirigées par des experts

Un apprentissage efficace doit nécessairement être contextuel. Pour cette raison, TECH présente le développement de cas réels dans lesquels l'expert guidera l'étudiant à travers le développement de la prise en charge et la résolution de différentes situations: une manière claire et directe d'atteindre le plus haut degré de compréhension.



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



Cours magistraux

Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode "Learning from an Expert" permet au professionnel de renforcer ses connaissances ainsi que sa mémoire puis lui permet d'avoir davantage confiance en lui concernant la prise de décisions difficiles.



Guides d'action rapide

À TECH nous vous proposons les contenus les plus pertinents du cours sous forme de feuilles de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



06 Diplôme

Le Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Certificat Avancé délivré par TECH Université Technologique.





“

Réussissez ce programme et recevez votre diplôme sans avoir à vous soucier des déplacements ou des démarches administratives inutiles”

Ce **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité de l'Environnement** contient le programme scientifique le plus complet et le plus actuel du marché.

Après avoir réussi les évaluations, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception le diplôme de **Certificat Avancé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit de l'Environnement**

N° d'heures officielles: **600 h.**



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.

future

santé confiance personnes

éducation information tuteurs

garantie accréditation enseignement

institutions technologie apprentissage

communauté engagement

service personnalisé innovation

connaissance présent qualité

en ligne formations

développement institutions

classe virtuelle langues

tech université
technologique

Certificat Avancé

Droits de l'Homme,
Égalité et Droit de
l'Environnement

Modalité: En ligne

Durée: 6 mois

Diplôme: TECH Université Technologique

Heures de cours: 600 h.

Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité et
Droit de l'Environnement